

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de D : **68 579 554**, un actif net de D : **68 377 952** et un bénéfice de la période de D : **1 039 118**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 Mars 2020, conformément au système comptable des entreprises.

Observation

- La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a souscrit en date du 26/03/2020 un certificat de dépôt avec la "BH LEASING" pour un montant de 1 500 000 dinars rémunéré au taux de 11,5% et échéant le 25/05/2020.

Bien que cette opération ai été débitée au niveau du relevé bancaire de la sicav en date opération du 31/03/2020 avec date valeur du 26/03/2020, ni la SICAV, ni le dépositaire n'ont constaté ce placement parmi leur portefeuille titre pour la période close le 31/03/2020.

Le produit d'intérêt non comptabilisé s'élève au 31/03/2020 à 2 257 dinars engendrant ainsi une minoration de la VL de 4 millimes à cette date.

Il est à signaler que l'opération en question a été comptabilisée par la SICAV dans la journée comptable du 01/04/2020. Le produit d'intérêt constaté à cette date couvre la totalité de la période écoulée.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au paragraphe 2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent pas détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 28 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Mars 2020
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	44 591 300	46 884 433	45 843 418
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 409 607	3 263 076	3 260 854
b- Obligations et valeurs assimilées		41 181 693	43 621 357	42 582 564
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		21 267 942	19 271 866	16 848 243
a- Placements monétaires	3 - 2	12 682 737	10 465 156	13 207 260
b- Disponibilités	3 - 3	8 585 205	8 806 711	3 640 983
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	2 720 312	50 041	3 112 566
TOTAL ACTIF		68 579 554	66 206 341	65 804 227
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	144 897	131 817	145 569
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	56 705	51 712	50 211
TOTAL PASSIF		201 602	183 529	195 780
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	63 826 573	62 315 452	62 103 944
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		4 551 379	3 707 360	3 504 503
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs	3 - 8	3 597 509	2 954 986	130
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	953 870	752 374	3 504 373
ACTIF NET		68 377 952	66 022 812	65 608 447
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		68 579 554	66 206 341	65 804 227

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2020

(Unité : Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Exercice 2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	695 103	684 286	2 851 422
a- Dividendes		-	-	160 218
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		695 103	684 286	2 691 204
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	440 509	200 073	1 387 579
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 135 612	884 358	4 239 001
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	144 897	131 817	557 079
REVENU NET DES PLACEMENTS		990 715	752 541	3 681 922
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	26 787	30 849	132 746
RESULTAT D'EXPLOITATION		963 928	721 693	3 549 176
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(10 058)	30 681	(44 803)
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		953 870	752 374	3 504 373
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		10 058	(30 681)	44 803
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		33 124	75 220	2 463
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		42 066	22 098	79 059
Frais de négociation de titre		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 039 118	819 011	3 630 698

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2020
(unité : Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Exercice 2019
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 039 118	819 011	3 630 698
a- Résultat d'exploitation	963 928	721 693	3 549 176
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	33 124	75 220	2 463
c- +/- values réalisées sur cession de titres	42 066	22 098	79 059
d- Frais de négociation des titres	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	(2 994 458)
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>			
a- Souscriptions	9 882 440	10 294 129	38 463 464
* Capital	9 278 900	9 738 500	36 611 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	30 118	18 401	102 442
* Régularisation des sommes capitalisables	573 422	537 228	1 749 122
b- Rachats	(8 152 053)	(9 891 017)	(38 291 946)
* Capital	(7 635 400)	(9 385 200)	(36 460 000)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(26 179)	(16 074)	(94 426)
* Régularisation des sommes capitalisables	(490 474)	(489 743)	(1 737 520)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 769 505	1 222 123	807 758
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	65 608 447	64 800 689	64 800 689
b- En fin de période	68 377 952	66 022 812	65 608 447
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	619 276	617 757	617 757
b- En fin de période	635 711	621 290	619 276
VALEUR LIQUIDATIVE	107,561	106,267	105,944
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,53%	1,30%	5,53%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Nb de titres	Cout d'acquisiti	Valeur au 31/03/2020	% actif	% actif	Note / garanti
Obligations & Valeurs assimilées		40 015 500	41 181 693	60,05	60,23	
AMEN BANK 2011/1	20 000	400 000	410 030	0,60%	0,60%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	166 500	170 150	0,25%	0,25%	
AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	1 000 000	1 055 614	1,54%	1,54%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016-1	20 000	1 600 000	1 634 623	2,38%	2,39%	
ATB SUB 2017	10 000	1 000 000	1 003 682	1,46%	1,47%	
ATL 2013/1	20 000	400 000	420 511	0,61%	0,61%	BBB
ATL 2013-2	5 000	100 000	102 172	0,15%	0,15%	BBB
ATL 2015 2	10 000	200 000	201 180	0,29%	0,29%	BBB
ATL 2016 -1	10 000	400 000	418 295	0,61%	0,61%	BBB
ATL 2018-1	10 000	800 000	837 590	1,22%	1,22%	BB
ATL 2019-1	20 000	2 000 000	2 059 331	3,00%	3,01%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 500 000	1 543 515	2,25%	2,26%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000	307 473	0,45%	0,45%	
ATTIJARI LEASING 2016 -1	10 000	400 000	416 525	0,61%	0,61%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	20 000	1 600 000	1 607 983	2,34%	2,35%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	10 000	800 000	851 551	1,24%	1,25%	BB-
BH 2009	5 000	192 000	194 046	0,28%	0,28%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10 000	142 000	147 867	0,22%	0,22%	BBB-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	10 000	142 000	150 310	0,22%	0,22%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	1 200 000	1 289 476	1,88%	1,89%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	400 000	429 825	0,63%	0,63%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	15 000	1 200 000	1 201 567	1,75%	1,76%	
BNA SUB 2017-1	10 000	1 000 000	1 051 323	1,53%	1,54%	
BNA SUB 2018-1	10 000	800 000	833 902	1,22%	1,22%	
BTE 2016	10 000	400 000	404 335	0,59%	0,59%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	750 000	764 787	1,12%	1,12%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	750 000	764 223	1,11%	1,12%	
CIL 2018/1	10 000	800 000	813 902	1,19%	1,19%	BBB-
CIL-2016-1-7.5%-5ANS	10 000	400 000	421 049	0,61%	0,62%	BBB-
Hannibal LEASE 2015-1	2 000	40 000	42 269	0,06%	0,06%	BB
Hannibal LEASE 2015-1 SUB	5 000	100 000	102 160	0,15%	0,15%	B
Hannibal LEASE 2015-2	5 000	100 000	100 067	0,15%	0,15%	BB
Hannibal LEASE 2016-1	10 000	400 000	418 594	0,61%	0,61%	BB
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 600 000	1 634 317	2,38%	2,39%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 500 000	1 517 852	2,21%	2,22%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	400 000	403 566	0,59%	0,59%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	10 000	800 000	859 700	1,25%	1,26%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	2 500	200 000	214 925	0,31%	0,31%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	333 000	333 348	0,49%	0,49%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 056 918	3,00%	3,01%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	15 000	1 500 000	1 541 188	2,25%	2,25%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 002 761	2,92%	2,93%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	500 723	0,73%	0,73%	

Tunisie Leasing 2017-1	20 000	2 000 000	2 101 954	3,06%	3,07%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	1 000 000	1 009 499	1,47%	1,48%	BBB+
TL SUB 2018	20 000	1 600 000	1 627 253	2,37%	2,38%	BBB-
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	400 000	402 066	0,59%	0,59%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	428 438	0,62%	0,63%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	4 000	400 000	425 596	0,62%	0,62%	BBB
UBCI 2013-1	10 000	200 000	209 096	0,30%	0,31%	
UIB 2011-1 Catégorie B	20 000	1 200 000	1 236 189	1,80%	1,81%	
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	400 000	405 564	0,59%	0,59%	
UNIFACTOR 2015	5 000	100 000	100 813	0,15%	0,15%	BB
Titres OPCVM		3 337 298	3 409 607	4,97%	4,99%	
SICAV-BH obligataire	32 147	3 337 298	3 409 607	4,97%	4,99%	
Total		43 352 798	44 591 300	65,02	65,21	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **12 682 737** dinars au 31-03-2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2020	% Actif	Emetteur
CD 210320/100520 BHL(11,5%,50j)	1 481 135	1 485 285	2,17%	BH LEASING
CD 250320/040420 DP(10,04%,10j)	2 993 325	2 997 998	4,37%	BH BANK
CD 060220/060420 UF(11,5%,60j)	1 477 433	1 498 119	2,18%	UNION DE FACTORING
CD 170320/260520 UF(11,5%,70j)	1 965 005	1 972 504	2,88%	UNION DE FACTORING
CD 240220/240420 UF (11,5%,60j)	1 969 910	1 988 466	2,90%	UNION DE FACTORING
Total Certificats de Dépôt	9 886 807	9 942 372	14,50%	
BT290320/250920 AED (11,6%,180J)	1 434 216	1 435 312	2,09%	APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS
BT290320/270620 GRIN (11,5%,90J)	782 114	782 710	1,14%	GRINPARAPHA
Total Billets de Trésorerie	2 216 330	2 218 022	3,23%	
CAT240919/230920 DP (10,73%,365J)	500 000	522 342	0,76%	BH BANK
Total compte à terme	500 000	522 342	0,76%	
Total	12 603 137	12 682 737	18,49%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **8 585 205** dinars au 31-03-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Dépôts à vue	8 585 205	8 806 711	3 640 983
Total	8 585 205	8 806 711	3 640 983

3-4 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **2 720 312** dinars au 31-03-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Cession de titre "SICAV BH OBLIGATAIRE" à encaisser	-	-	2 073 302
Emprunt obligataire "BH SUB 2019-1" échus à encaisser	419 172	-	-
Billet de trésorerie "APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS" échus à encaisser	1 500 000	-	-
Billet de trésorerie "GRINPARAPHA" échus à encaisser	800 000	-	-
Compte d'attente "intérêts débiteurs"	1 140	-	-
Retenue à la source sur BTA juin 2025	-	50 041	-
Solde des souscriptions/Rachats	-	-	1 039 264
Total	2 720 312	50 041	3 112 566

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **144 897** dinars au 31-03-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire à payer	25 570	23 262	25 689
Rémunération du distributeur à payer	119 327	108 555	119 880
Total	144 897	131 817	145 569

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2020 à **56 705** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Solde des Souscriptions/Rachats	3 657	-	-
Jetons de présence	18 736	18 699	15 000
Redevances CMF à payer	6 292	5 694	6 373
Honoraires CAC à payer	24 837	23 809	22 050
TCL à payer	623	335	838
Frais de conseil et d'assistance à payer	2 560	-	5 950
Autres charges AGO amortis	-	3 175	-
Total	56 705	51 712	50 211

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 31-03-2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019	
Montant	62 103 944
Nombre de titres	619 276
Nombre d'actionnaires	993
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	9 278 900
Nombre de titres émis	92 789
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(7 635 400)
Nombre de titres rachetés	(76 354)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33 124
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	42 066
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	3 939
Capital au 31-03-2020	
Montant	63 826 573
Nombre de titres	635 711
Nombre d'actionnaires	1 051

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes capitalisables
Exercices antérieurs	3 504 503	93 006	3 597 509
Exercice en cours	963 928	(10 058)	953 870

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2020 la somme de **695 103** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2019 Au 31/03/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des BTA	-	62 013	151 994
Revenus des titres OPCVM	-	-	160 218
Revenus des obligations	695 103	622 273	2 539 210
TOTAL	695 103	684 286	2 851 422

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Mars 2020 la somme de **440 509** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2019 Au 31/03/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts des placements à termes	10 701	9 472	47 953
Intérêts des certificats de dépôts	377 559	190 601	1 280 225
Intérêts des Billets de trésoreries	52 249	-	59 401
Total	440 509	200 073	1 387 579

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Mars 2020 à **144 897** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2019 Au 31/03/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	25 570	23 262	98 308
Rémunération du distributeur	119 327	108 555	458 771
Total	144 897	131 817	557 079

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Mars 2020 à **26 787** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2019 Au 31/03/2019	01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevances CMF	17 047	15 508	65 539
Honoraires commissaires aux comptes	2 787	5 019	20 357
Autres charges AGO amortis	362	4 079	14 450
Jetons de présence	3 736	3 699	15 000
TCL	2 655	2 345	10 950
Contribution sociale de solidarité	200	200	500
Frais de conseil et d'assistance	-	-	5 950
Total	26 787	30 849	132 746

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $144\,897 / 68\,600\,895 = 0,21\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $26\,787 / 68\,600\,895 = 0,04\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.